

LIMOGES METROPOLE

EXTRAIT DES PROCES VERBAUX DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE SEANCE DU 11 AVRIL 2024

L'an deux mille vingt-quatre le jeudi onze avril à dix-huit heures, le conseil communautaire de Limoges Métropole, légalement convoqué le 05 avril 2024, par le Président, s'est réuni en séance publique à la maison de la Région Nouvelle Aquitaine - site de Limoges, sous la présidence de Guillaume GUERIN, Président.

Pascal ROBERT, Vice-Président, désigné au scrutin de l'ouverture de la séance, remplit les fonctions de secrétaire.

Etaient présents :

M. Guillaume GUERIN, M. Bernard THALAMY, M. Fabien DOUCET, M. Gilles TOULZA, Mme Catherine MAUGUIEN-SICARD, M. Jean-Luc BONNET, Mme Emilie RABETEAU, M. Jean-Marie LAGEDAMONT, M. Pascal ROBERT, Mme Sarah GENTIL, M. Philippe JANICOT, Mme Sylvie ROZETTE, M. Vincent LEONIE, M. Claude COMPAIN, Mme Julie LENFANT, Mme Marie-Eve TAYOT, M. François POIRSON, M. Jacques ROUX, M. Marc BIENVENU, Mme Samia RIFFAUD, M. Alexandre PORTHEAULT, M. Pascal THEILLET, M. Jean-Yves RIGOUT, M. Vincent JALBY, M. Joël GARESTIER, M. Rémy VIROULAUD, M. Ludovic GERAUDIE, M. Serge ROUX, M. Ibrahima DIA, M. Franck DAMAY, Mme Delphine BOULESTEIX, Mme Martine BOUCHER, Mme Monique DELPI, M. Sébastien LARCHER, Mme Marie-Claude BODEN, M. Laurent LAFAYE, Mme Hélène CUEILLE, Mme Marie LAPLACE, Mme Corinne JUST, M. Denis LIMOUSIN, M. Gilbert BERNARD, M. Olivier DUCOURTIEUX, M. Jérémy ELDID, Mme Amandine JULIEN, Mme Geneviève LEBLANC, Mme Isabelle MAURY, Mme Nathalie MEZILLE, M. Thierry MIGUEL, Mme Nadine RIVET, Mme Corinne ROBERT, Mme Sarah TERQUEUX, Mme Gülsen YILDIRIM, Mme Rhabira ZIANI BEY, M. Alain BOURION, Mme Jocelyne LAVERDURE DELHOUME, Mme Valérie MILLON, Mme Nadine BURGAUD, Mme Anne-Marie COIGNOUX

Absents excusés avec délégation de pouvoirs :

M. Emile-Roger LOMBERTIE donne pouvoirs à Mme Sylvie ROZETTE
M. Gilles BEGOUT donne pouvoirs à M. Pascal THEILLET
M. Gaston CHASSAIN donne pouvoirs à M. Laurent LAFAYE
M. Claude BRUNAUD donne pouvoirs à M. Pascal ROBERT
M. Vincent BROUSSE donne pouvoirs à M. Rémy VIROULAUD
M. Michel CUBERTAFOND donne pouvoirs à Mme Sarah GENTIL
Mme Isabelle DEBOURG donne pouvoirs à M. Vincent JALBY
M. Jamal FATIMI donne pouvoirs à Mme Marie-Eve TAYOT
M. Laurent OXOBY donne pouvoirs à Mme Rhabira ZIANI BEY
M. Philippe PAULIAT-DEFAYE donne pouvoirs à Mme Nadine RIVET
M. Vincent REY donne pouvoirs à Mme Amandine JULIEN
Mme Patricia VILLARD donne pouvoirs à Mme Isabelle MAURY
Mme Shérazade ZAITER donne pouvoirs à Mme Geneviève LEBLANC
Mme Pascale ETIENNE donne pouvoirs à M. Fabien DOUCET

Absents :

Mme Nezha NAJIM, M. Matthieu PARNEIX

L'ORDRE DU JOUR EST

Désignation d'un représentant au conseil d'administration de Limoges Habitat

N° 12.7

Mme MAUGUIEN-SICARD Catherine, rapporteur, s'exprime en ces termes :

Mes chers collègues,

Conformément à la loi n°2014-366 du 24 mars 2014 pour l'Accès au logement et urbanisme rénové (ALUR), Limoges Habitat est rattaché depuis le 1er janvier 2017 à Limoges Métropole compétente en matière d'habitat.

A ce titre, les membres de son conseil d'administration, à l'exception des représentants des locataires, doivent faire l'objet d'une nouvelle désignation après chaque renouvellement total du conseil communautaire (article R. 421-8 du Code de la construction et de l'habitation) lors de la première réunion suivant son renouvellement.

Par une délibération du 22 juillet 2020, les représentants de Limoges Métropole ont été désignés pour siéger au conseil d'administration de Limoges Habitat.

Conformément au Code de la construction et de l'habitation, ont été désignés :

- 15 représentants dont
 - o 6 élus de l'Etablissement public de coopération intercommunale (EPCI),
 - o 9 personnes qualifiées en matière d'urbanisme, de logement, d'environnement et de financement de ces politiques, ou en matière d'affaires sociales (parmi eux, 3 étant élus d'une collectivité ou d'un EPCI du ressort de l'office autre que Limoges Métropole),
- 2 membres représentants d'associations dont l'un des objets est l'insertion ou le logement des personnes défavorisées.

Monsieur Nicolas REROLLE - Cadre bancaire CIC - désigné par délibération en date du 22 juillet 2020, au titre de personne qualifiée en matière d'urbanisme, de logement, d'environnement et de financement de ces politiques, ou en matière d'affaires sociales, a fait part de sa démission et doit être remplacé dans sa fonction.

Limoges Métropole, établissement de rattachement de Limoges Habitat, doit donc procéder à une nouvelle désignation conformément à la répartition initiale.

Le conseil communautaire décide :

- de procéder à la désignation, en vertu de l'article R. 421-4 du Code de la construction et de l'habitation, d'un nouveau représentant en qualité de personne qualifiée en matière d'urbanisme, de logement, d'environnement et de financement de ces politiques, au sein du conseil d'administration de Limoges Habitat,
- d'autoriser le Président à signer tout document nécessaire au bon déroulement de ce dossier.

Il a été décidé à l'unanimité de ne pas voter à bulletin secret.

A l'issue du vote auquel il est procédé, est désignée à l'unanimité des suffrages exprimés en qualité de personne qualifiée au sein du conseil d'administration de Limoges Habitat :

- Mme Annie SCHWAEDERLE

ADOPTE A L'UNANIMITE

POUR EXTRAIT CONFORME
Guillaume GUERIN
Président de Limoges Métropole

Publié le jeudi 25 avril 2024